



Commune de Bouy

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 14 avril 2022

Monsieur Yannick VARLOT a été élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, convoqué le 05 avril et réuni le 14 avril 2022, a pris les décisions suivantes :

- Délibération pour autoriser le Maire à signer une convention avec Châlons-Agglo de mise à disposition de service dans le cadre des travaux de rénovation énergétique,
- Délibération pour travaux du lavoir :
 - *pour la maçonnerie – entreprise SPTP pour la somme de 5 160.00 euros TTC,
 - *pour la toiture - entreprise VIEVILLE Rémi pour la somme de 11 223.36 euros TTC,
- Délibération pour renforcement du réseau Basse Tension – RD994/rue Haute : entreprise LANTENOIS ELECTRICITE pour le remplacement de 4 candélabres et 1 luminaire sur poteau pour la somme de 7 290.00 euros TTC,
- Délibération pour installation de 5 candélabres chemin de la Porte : entreprise LANTENOIS ELECTRICITE pour la somme de 8 100.00 euros TTC,

